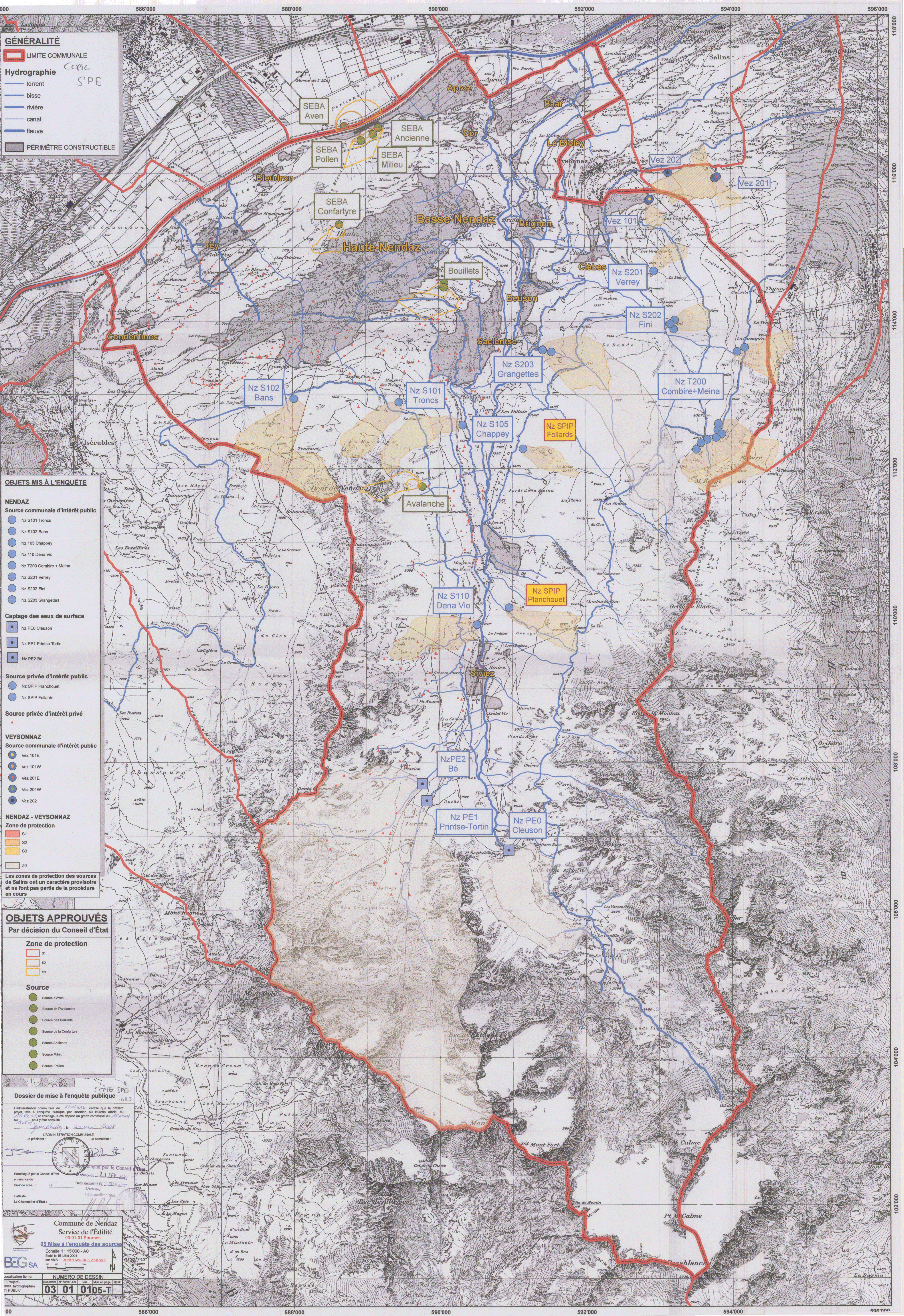




GÉNÉRALITÉ

Hydrographie

- torrent
- bisse
- rivière
- canal
- fleuve

PÉRIMÈTRE CONSTRUCTIBLE

OBJETS MIS À L'ENQUÊTE

NENDAZ

Source communale d'intérêt public

- Nz S101 Troncs
- Nz S102 Bans
- Nz 105 Chappey
- Nz 110 Dena Vio
- Nz T200 Combire + Meina
- Nz S201 Verrey
- Nz S202 Fini
- Nz S203 Grangettes

Captage des eaux de surface

- Nz PEO Cleuson
- Nz PE1 Printse-Tortin
- Nz PE2 Bé

Source privée d'intérêt public

- Nz SPIP Planchoyet
- Nz SPIP Follards

Source privée d'intérêt privé

VEYSSONNAZ

Source communale d'intérêt public

- Vez 101E
- Vez 101W
- Vez 201E
- Vez 201W
- Vez 202

NENDAZ - VEYSSONNAZ

Zone de protection

- S1
- S2
- S3
- Z0

Les zones de protection des sources de Salins ont un caractère provisoire et ne font pas partie de la procédure en cours

OBJETS APPROUVÉS

Par décision du Conseil d'État

Zone de protection

- S1
- S2
- S3

Source

- Source d'Aven
- Source de l'Avalanche
- Source des Bouillots
- Source de la Confartyre
- Source Ancienne
- Source Milieu
- Source Pollen

Dossier de mise à l'enquête publique

L'administration communale de Nendaz, certifie que le présent dossier, mis à l'enquête publique par insertion au Bulletin officiel du 15.07.2004, et affichage, a été déposé au greffe communal du 15.07.2004.

Geneviève Chaudry, 20.08.2004

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le président: *[Signature]* Le secrétaire: *[Signature]*

Homologué par le Conseil d'État en séance du 11.11.2003

Droit de sceau: Fr. *[Signature]* Droit de sceau: Fr. *[Signature]*

L'atteste: *[Signature]* Le chancelier d'Etat: *[Signature]*

Commune de Nendaz
Service de l'Édilité
03-01-01 Sources

05 Mise à l'enquête des sources

Échelle 1 : 15'000 - A0
Établi le 15 juillet 2004
par M. A. Chaudry, MAJ 28.02.2008 AMA

Localisation fichier: **NUMÉRO DE DESSIN**
03 01 0105-T